

Affiché en mairie le 9 novembre 2005

COMMUNE DE ROLAMPONT
COMPTE-RENDU
SÉANCE DU 8 NOVEMBRE 2005

L'AN DEUX MILLE CINQ, LE 8 NOVEMBRE A VINGT HEURES, LE CONSEIL MUNICIPAL, dûment convoqué par Monsieur le maire le 2 novembre 2005, s'est assemblé sous la présidence de M. Michel Gallissot.

Étaient présents : M. Michel GALLISSOT, maire (sauf délibération n°2) ; M^{me} RUEL, MM. PELLETIER, DELIN, adjoints ; M^{me} GERARD, MM. BALLAND, BOUVIER, maires-délégués ; M^{mcs} DUCRET, ROBIN, BROCHOT, MM. Patrick GALLISSOT, THOMASSIN, HERBERT, VOILLEQUIN, RACLOT, conseillers municipaux.

Excusés : M^{me} RANC (procuration à M^{me} Ducret), M^{lle} DIOT (procuration à M^{me} Robin), M. DEHAN, conseillers municipaux.

M. le Maire ouvre la séance à 20 heures.

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. M^{me} ROBIN ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

N°0 Adoption du procès-verbal de la séance du 12 septembre 2005.

Adopté à l'UNANIMITÉ

Présentation de l'entreprise Gaia Nature par M. Didier Varlet son gérant.

N°1 Avenants marché extension école.

Adopté par 16 voix POUR & 1 ABSTENTION.

N°2 Droit de préemption urbain.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°3 Facturation des livres & autres medias abîmés ou perdus par les abonnés de la Médiathèque.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°4 Contrat d'assurance des risques statutaires.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°5 Destination des coupes en forêt communale. Massif de Charmoilles-Tronchoy. Exercice 2006.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°6 Destination des coupes en forêt communale. Massif de Lannes-Tronchoy. Exercice 2006.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°7 Destination des coupes en forêt communale. Massif de Rolampont. Exercice 2006.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°8 Maintien de la « Voie sacrée » dans le réseau des routes nationales.

Adopté par 16 voix POUR & 1 ABSTENTION

N° 9 Adhésion au Groupement d'employeurs Geda 52 en remplacement de PSA51.

Adopté à l'UNANIMITÉ

N°10 Concession de M. & M^{me} Pierre Logerot au cimetière de Lannes. Accord sur la prise en charge du préjudice matériel. Approbation du devis des travaux.

Adopté à l'UNANIMITÉ

N°11 Création d'une commission d'urbanisme.

Adopté à l'UNANIMITÉ

L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ M. MAIRE LÈVE LA SÉANCE LE 8 NOVEMBRE 2005 A VINGT-TROIS HEURES.

Le maire,